

Monsieur le représentant du maire,
Cher Président, cher Charles, chers amis,
Mesdames, Messieurs,

Je ne peux qu'être touché par le discours de Charles Giry-Deloison, que je remercie chaleureusement. Nous avons été élus maîtres de conférences la même année, Charles à l'Artois, moi à Lille 3, et à chaque fois que nous avons eu l'occasion de travailler ensemble, cela a toujours été dans un esprit de confiance et d'amitié, que je retrouve dans ses propos d'aujourd'hui. Je suis également très sensible au propos introductif de Florent Deleflie, et à l'accueil que me réserve l'académie en m'admettant parmi ses membres résidants, sur le fauteuil occupé par Nicole Cartier (1936-2022) entre 1988 et sa disparition, il y a deux ans.

I - Je n'ai pas connu Nicole Cartier. Ces dernières semaines, j'ai pu réunir quelques témoignages sur l'historienne et l'académicienne près de sa fille, Isabelle Cartier-Stone, et de l'une de ses amies, Nelly Dupré ; d'autres témoignages, ceux de ses deux fils, ou ceux des membres de l'académie qui l'ont bien connue, auraient pu compléter les impressions recueillies, qu'elles auraient sans doute confirmées. J'ai également pu découvrir Nicole Cartier par ses productions, tant les livres ressemblent à leurs auteurs ; j'en retiens une grande exigence scientifique, une constante passion pour son objet d'étude, ainsi que l'expression de régulières marques de reconnaissance envers ceux qui l'ont accompagnée dans ses recherches.

Son exigence scientifique était faite de patience, d'obstination, puis de précision dans la restitution des résultats collectés et analysés. Cette exigence transparaît de ses livres, qui continuent à faire autorité. En juin dernier, dans un mémoire de master consacré à la diffusion sociale des bijoux à Lille, à la fin du XVIII^e siècle, une étudiante citait plusieurs fois les travaux de Nicole Cartier, qu'elle présentait comme « auteur de la seule étude complète consacrée à l'orfèvrerie lilloise ». Si j'avais lu un mémoire sur l'artisanat des métaux précieux à Arras, Béthune, Hesdin, Bapaume, Valenciennes ou Douai, j'aurais pu découvrir la même phrase, tant l'œuvre de l'historienne s'étend aux centres d'orfèvrerie de chacune de ces villes. Elle a traqué leur production dans les églises, dans les musées et les collections privées ; elle y photographiait les œuvres, relevait les poinçons et les lettres de jurande, qu'elle aimait dessiner. Elle écoutait leur histoire ; « les objets parlent », disait-elle. Jean Lestocquoy rapporte que, lors d'une rencontre avec Nicole Cartier, il lui a montré un grand plat d'argent, dont il appréciait la qualité ; elle le prend, raconte-t-il, observe les poinçons et répond presque instantanément : « C'est d'Adrien Jonqué d'Arras, 1745. » Sa connaissance des œuvres impressionnait, et elle était régulièrement sollicitée par des magazines d'art, des conservateurs et des commissaires priseurs. Cette érudition, cette rigueur, s'observent dans ses publications, et particulièrement dans ses travaux sur

L'orfèvrerie de la jurande d'Arras (1983), ou sur *Les orfèvres de Lille*, qu'elle a cosignés avec sa fille (2007). Alors que les archives des orfèvres manquent, que seules de rares sources et quelques œuvres ont traversé les siècles, elle parvient à en reconstituer l'histoire ; à l'issue de l'aventure, elle propose des biographies d'orfèvres, puis restitue à chacun d'eux son poinçon, et à chaque année de production la lettre attribuée par la jurande.

Dans son discours de réception devant l'académie (1989), Nicole Cartier écrivait que l'histoire avait été pour elle « un choix, un métier [du temps où elle enseignait] et enfin une passion ». Une passion qui se lit dans ses textes. L'histoire qu'écrit Nicole Cartier est une histoire sensible ; elle respecte les objets, admire les artisans qui les ont façonnés, aime partager ses découvertes – sa fille a appris à déchiffrer les poinçons, en même temps qu'elle a appris à lire... La passion se teinte parfois d'une forme de nostalgie, lorsque l'historienne évoque la dissolution de la corporation des orfèvres d'Arras, en 1792, et la remise de leurs registres à l'hôtel de ville. Sous la Terreur, écrit-elle, « les orfèvres sont muets, ils n'ont plus de clients, plus de métal, plus de travail ». Certains, bien sûr, exercent encore au début du XIX^e siècle, mais « les orfèvres, conclut-elle, font partie désormais du passé de la ville ». Un monde disparaît. Un art s'efface. Elle aimait cet art des XVII^e et XVIII^e siècles et, me confiait sa fille, dans les dernières années de sa vie, par goût de la recherche, elle remontait volontiers le temps, se tournait de plus en plus vers la Renaissance et la fin du Moyen Age, pour embrasser le plus largement possible l'histoire de ses orfèvres.

À lire ses travaux, à écouter les témoignages recueillis, j'ai également été frappé par la fréquente mention de ses amitiés scientifiques, tant un parcours de recherches est aussi un parcours de rencontres. Son discours de réception commençait par un hommage au conservateur des antiquités Jean Lestocquoy, qui a été pour elle un grand ami. Dans ses livres, elle n'oublie jamais les archivistes, les bibliothécaires, les conservateurs qui l'ont accompagnés, dont certains étaient membres de cette académie. Ses rencontres étaient souvent des occasions d'amitié. Sa fille m'a encouragé à en dire aujourd'hui quelques mots, comme une marque de reconnaissance que sa mère aurait aimé transmettre à ses amis académiciens ; vous m'excuserez de ne citer, parmi ses nombreuses amitiés, que celles que je connais, qui sont nées de ses recherches aux archives du Pas-de-Calais (Catherine Dhérent), de l'amour du bel ouvrage d'art (Bernard Sénéca) ou de rencontres au sein de l'association (Nelly Dupré – qui m'a dit comme son amie lui manquait)... Il y en a bien d'autres.

II - C'est dire combien 1989, l'année de son discours d'entrée à l'académie, a compté pour Nicole Cartier. À l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française, elle avait choisi de consacrer son propos à Robespierre, le plus célèbre résidant de notre académie, le plus célèbre enfant d'Arras, dont la maison est appelée à devenir un centre d'interprétation. L'ombre du conventionnel plane sur

le 4^e siège de l'académie, tout comme le souvenir de Lazare Carnot est associé au 20^e fauteuil. Nicole Cartier ressentait cette ombre, et je la ressens à mon tour... Pour un historien de la profession d'avocat et de la Révolution, qui a consacré certaines de ses recherches à Robespierre, ce fauteuil a un caractère à part ; il suscite une étrange impression, comme s'il invitait, par-delà quelques générations d'académiciens, à une rencontre entre l'Histoire, celle qui a été vécue en un moment fondateur, et l'histoire qu'écrivent les historiens.

III – Depuis le XIX^e siècle, la discipline historique a ses exigences, qui n'empêchent aucunement une grande diversité de pratiques ; celles-ci procèdent de la sensibilité des auteurs, de leur conception de l'histoire, de la manière dont ils envisagent l'écho ou la force du passé sur le présent. Par delà ces différences, la plupart des historiens pourraient cependant se retrouver dans l'esprit de gratitude, la passion et l'exigence qui ont marqué le parcours de Nicole Cartier.

C'est qu'un parcours, quel qu'il soit, est rarement solitaire. En décembre 1916, dans son journal personnel, le peintre Cormon reconnaissait devoir en partie sa carrière à des personnes rencontrées, à des opportunités offertes, avant de rappeler ses dettes d'amitié envers ses maîtres, des collègues, des collectionneurs.... Nicole Cartier aussi reconnaissait qu'un cheminement est collectif, comme j'ai pu le reconnaître dans les remerciements de certains de mes livres. Aujourd'hui, sans revenir sur l'ensemble d'un parcours, je souhaiterais au moins exprimer ma reconnaissance envers un autre membre de cette académie, Alain Lottin, sans lequel je ne serai sans doute pas historien. Dans les années 1980, à l'université de Lille 3, il avait lancé de nombreux projets éditoriaux autour de la Révolution : un inventaire de sources, des publications de documents... Sous sa direction, j'ai réalisé une maîtrise, puis un DEA sur le juriste Merlin de Douai ; une maîtrise et un DEA qui sont devenus thèse (la première de l'université d'Artois), une thèse qui est devenue livre. Entre temps, Alain Lottin m'avait encouragé à postuler à un poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) ; c'était en 1989, quelques mois après la soutenance de mon DEA. L'année où Nicole Cartier était reçue à l'académie, j'entrais à l'université. Je n'ai jamais oublié la confiance dont j'ai bénéficié ; j'essaie à mon tour de l'accorder à des étudiants, tant je sais combien elle compte, en même temps que je cherche à leur transmettre des exigences et une passion.

La passion que j'évoque n'est pas aveugle, elle n'est pas l'opposé de la raison ; ce que j'appelle passion, chez l'historien, c'est une soif de savoir et une capacité permanente d'étonnement. Pour Nicole Cartier, c'était l'émerveillement devant l'ingéniosité et la maîtrise technique des orfèvres de l'époque moderne. Pour l'historien de la Révolution, cette passion se nourrit d'une conscience de la terrible grandeur de l'événement, particulièrement sous la Convention ; « Jamais rien de plus haut n'est apparu sur l'horizon des hommes, écrit Hugo. Il y a l'Himalaya et il y a la Convention. La Convention est peut-être le point culminant de l'histoire. » On

n'épuise jamais la connaissance d'une telle période, qui est l'équivalent d'un siècle en une décennie ; on ne peut qu'être frappé par la sincérité et le désintéressement de nombre de ses acteurs, quel que soit leur camp ; on ne peut que s'étonner de sa modernité. Lors de la première séance d'un cours que je consacre à la Révolution française, en 3^e année de licence, j'essaie de faire sentir sa complexité en évoquant les contradictions des années 1792-1795. Ces dramatiques débuts de la république sont ceux de la guerre, et bientôt de la Vendée militaire, du Tribunal révolutionnaire et de la guillotine. Mais ces années sont aussi celles d'une première expérience d'école gratuite et obligatoire pour filles et garçons, avec la loi Bouquier, ou celles de l'abolition de l'esclavage. Plus encore, j'évoque le décret qui accorde aux enfants naturels nés hors mariage, dont la filiation est connue, un droit de participer à l'héritage de leurs parents, rétabli en 1792 ; je précise qu'un décret de 1792 autorise le divorce par consentement mutuel, de nouveau possible depuis 1795 ; que les conventionnels de 1795 ont voté une abolition différée de la peine de mort, concrétisée en 1794 ; que le projet de code civil de 1793 prévoit un droit égal de l'époux et de l'épouse dans la gestion des biens du couple, réintroduit en 1794 ! La Déclaration des droits de 1789, de plus, fait partie du « bloc de constitutionnalité », cet ensemble de textes de référence pour le Conseil constitutionnel. Par ses legs, le temps de la Révolution française est encore un peu le nôtre.

Il ne s'agit pas d'exalter naïvement une époque passée ; le travail de l'historien n'est ni de justifier ni de condamner, mais de comprendre par la mise en œuvre d'un doute systématique dans l'examen des faits, par un recours aux sources, par l'élaboration de questionnements ; il s'agit de comprendre en contexte, sans négliger la culture, les expériences et sensibilités des hommes de l'époque, sans jamais travestir le passé au service de causes présentes. C'est là, à mon sens, que réside l'exigence première de la discipline. L'historien, pour autant, demeure inévitablement le fruit de son temps ; ses préoccupations, ses interrogations, ses analyses, ne peuvent en faire totalement abstraction et l'intérêt du public pour l'histoire, et particulièrement pour la biographie, procède en partie de ces inévitables interférences entre passé et présent.

Par son ancrage dans l'histoire, par ses traditions, l'académie d'Arras rappelle ces relations complexes entre le passé et le présent. L'œuvre de Nicole Cartier les rappelle également, de même que ce 4^e fauteuil, tant il paraît jeter un pont entre le métier d'historien et l'Histoire, avec majuscule. C'est dire combien j'apprécie la marque de confiance qui m'est accordée, et combien je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance et mes remerciements au président et aux membres de l'académie pour leur accueil.

Hervé Leuwers - Arras, lundi 2 décembre 2024